



Avant le séjour

Si votre enfant a la Covid, il devra faire un isolement de 10 jours à partir du début des symptômes ou du résultat du test avant de rentrer au camp. Communiquez avec nous rapidement. Si un enfant est en contact avec un membre de la famille qui a la Covid avant son arrivée au camp, nous vous demandons de faire un 5 jours d'isolement avant de venir le reconduire au camp. Contactez-nous rapidement pour que nous puissions faire l'évaluation de la situation avec vous et établir la procédure pour son intégration au camp.

Si votre enfant présente des symptômes de la Covid avant son arrivée au camp, nous vous demandons de faire un test de dépistage et de nous en aviser. Si l'enfant présente des symptômes pendant le camp, nous lui ferons passer un test de dépistage rapide (si vous nous avez remis l'autorisation signée). Un enfant ayant un test positif à la Covid devra retourner à la maison (les frais de séjours pour la portion non encourue seront remboursés).

Pourquoi remplir un formulaire d'autorisation de dépistage Covid ?

Sans cette autorisation, nous ne pourrions faire passer un test rapide de dépistage à votre enfant s'il présente des symptômes de la Covid. Dans le doute et sans test de dépistage, nous devons considérer votre enfant atteint de la Covid et le retour à la maison sera nécessaire.

Quand mon enfant pourrait passer un test rapide ?

Si l'enfant présente des symptômes de la Covid qui ne peuvent être expliqués par autre chose (ex. : écoulement nasal lié à des allergies saisonnières). L'équipe de soins de santé du camp est constituée de 2 professionnels de la santé (infirmier, infirmière ou médecin) et 2 étudiantes en soins infirmiers. Ce sont les membres de l'équipe médicale qui prendront cette décision.

Mon enfant est âgé de 14 ans et plus, dois-je le remplir ?

Nous vous suggérons de le remplir pour nous signifier votre souhait, par contre, votre enfant aurait la possibilité de refuser de passer le test. Encore une fois, si l'enfant présente des symptômes et qu'il refuse de passer un test, il devra retourner à la maison.

Les étapes en cas de symptômes

- Si l'enfant présente des symptômes de la Covid qui ne peuvent s'expliquer autrement, nous lui ferons passer un test de dépistage. Si le test est négatif, il y aura surveillance des symptômes et des mécanismes de protection seront mis en place.
- Un deuxième test pourrait être nécessaire dans les jours suivants.
- Si le test est positif, l'enfant sera placé en isolement jusqu'à son départ du camp.

Procédure :

- Imprimez le formulaire de consentement ou de refus.
- Le remplir, le signer et le remettre au camp à votre arrivée.
- Nom du camp inscrire : Camp Trois-Saumons ou Camp Minogami - Nom de l'animateur ou de l'accompagnateur : ne rien inscrire.

VEUILLEZ REMPLIR TOUTES LES SECTIONS OMBRAGÉES DE CE FORMULAIRE

1. Renseignements généraux

Nom de l'enfant

Prénom de l'enfant

Date de naissance (jour/mois/année)

Sexe

Masculin

Féminin

Adresse (n°, rue)

Ville

Code postal

2. Renseignements complémentaires

Nom et prénom du parent 1

Nom et prénom du parent 2

Nom du camp

Nom de l'animateur ou de l'accompagnateur

3. Dépistage de la COVID-19 dans un camp

En acceptant que votre enfant participe au dépistage de la COVID-19 au camp, vous acceptez :

- Que votre enfant bénéficie gratuitement d'un test de dépistage au camp pour la détection de la COVID-19, lorsque celui-ci est requis (à noter que l'apparition de symptômes s'apparentant à la COVID-19 suffit pour commencer une période d'isolement) ;
- Qu'un adulte désigné et ayant visionné les vidéos de la Direction de la santé publique fasse ou supervise le prélèvement à votre enfant afin de réaliser le test ;
- Que les résultats des tests demeurent confidentiels.

4. Consentement ou refus

Je comprends que je suis libre d'accepter ou non que mon enfant participe au dépistage de la COVID-19 au camp.

J'ACCEPTÉ que mon enfant participe au dépistage de la COVID-19 par tests rapides au camp.

JE REFUSE que mon enfant participe au dépistage de la COVID-19 par tests rapides au camp.

Mon consentement peut être modifié en tout temps en signant un nouveau formulaire.
Le consentement d'un seul parent est nécessaire.

Nom et prénom du parent ou du tuteur (en lettres moulées)

Numéros de téléphone du parent ou du tuteur

Résidence

Bureau

Cellulaire

Signature du parent ou du tuteur

Date (jour/mois/année)